



PROGRAMME DE SURVEILLANCE 2022-2027

Office de l'eau Réunion
49 rue Mazagran
97400 Saint-Denis
Ile de la Réunion

www.eaureunion.fr

Téléphone : +262 (0)262.30.84.84
Fax : +262 (0)262.30.84.85
office@eaureunion.fr
www.eaureunion.fr

- Les objectifs et le cadre réglementaire
- Les différents types de réseaux de suivi
- Les perspectives

Objectifs:

Suivi et observation, au titre de la DCE, de la ressource en eau et des écosystèmes, pour évaluer leurs états, les tendances et l'effet des actions

Cadre réglementaire:

Arrêté modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 établissant le programme de surveillance de l'état des eaux (art. R. 212-22 du code de l'environnement)

- Méthodes et objectifs
- Éléments de qualité et substances à suivre
- Fréquences minimales de suivi

 Déclinaison opérationnelle et adaptation au contexte local par arrêté préfectoral

- Les suivis quantitatifs
- Le contrôle de surveillance (RCS)
- Le contrôle opérationnel (RCO)
- Le contrôle d'enquête (RCE)
- Les contrôles additionnels (RCA)

1. Les suivis quantitatifs

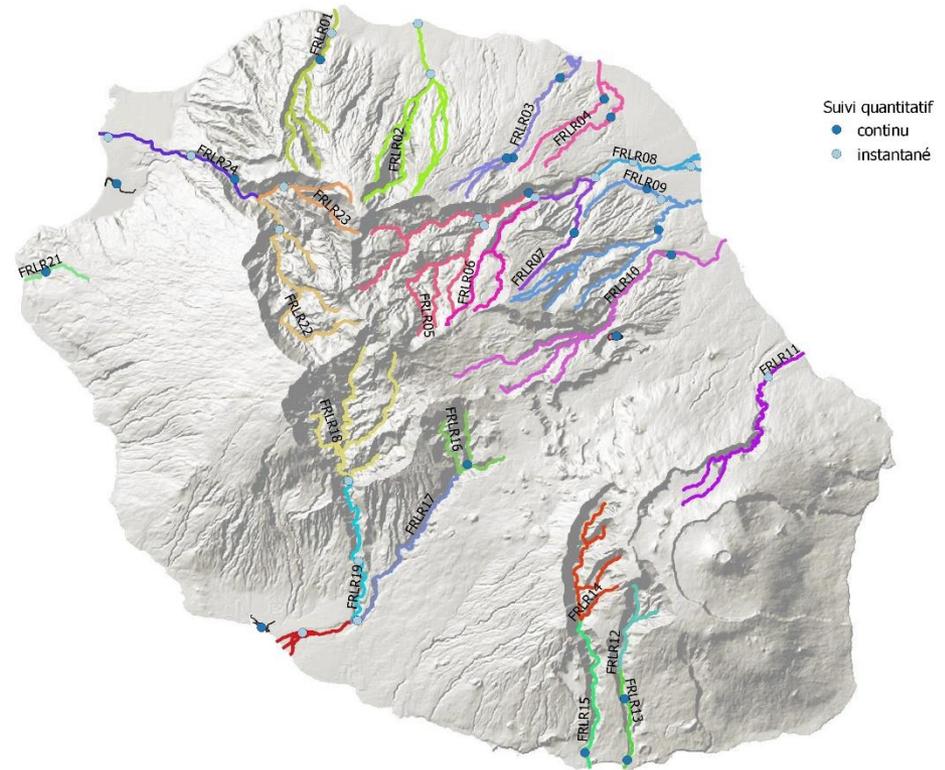
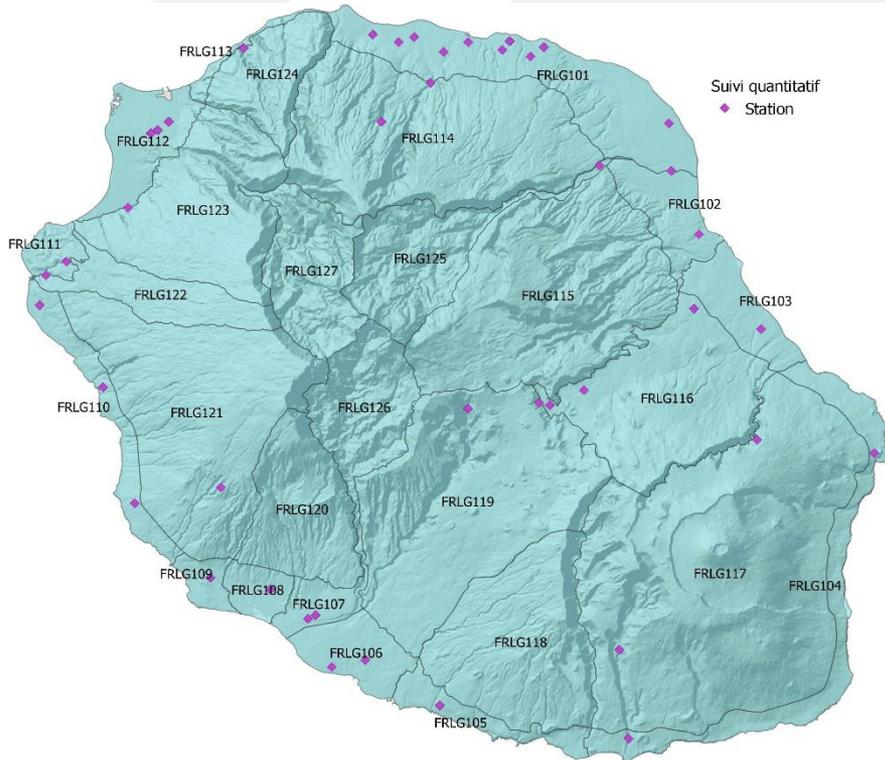
Finalité:

- Suivre l'état de la ressource et l'incidence des prélèvements
- Prévenir, prévoir et suivre les situations de sécheresse et d'inondation

Réseaux:

- 44 stations Eaux souterraines
- 38 stations Cours d'eau
- 1 station Plan d'eau

1. Les suivis quantitatifs



2. Le contrôle de surveillance

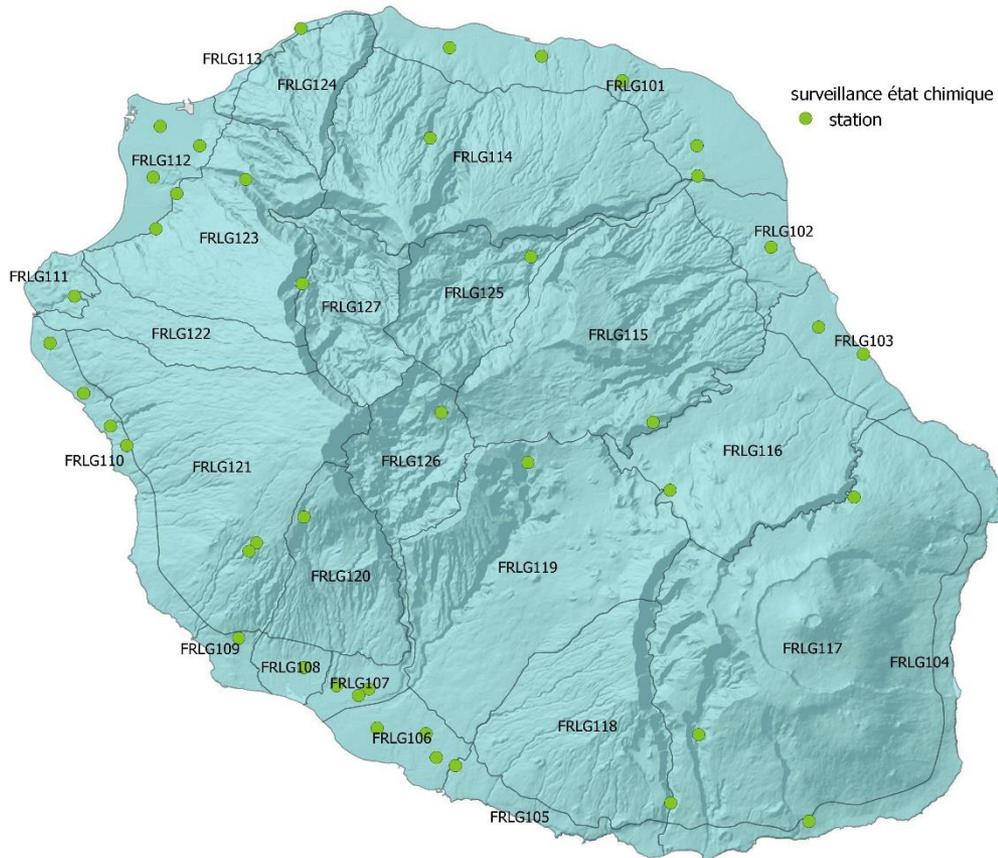
Finalité:

- Suivre l'état chimique et écologique des masses d'eau et l'incidence des activités
- Évaluer les tendances à long terme dues aux changements des conditions naturelles et aux activités humaines

Réseau:

- 43 stations eaux souterraines
- 27 stations cours d'eau
- 1 station plan d'eau
- 4 stations eaux de transition
- 56 stations eaux littorales

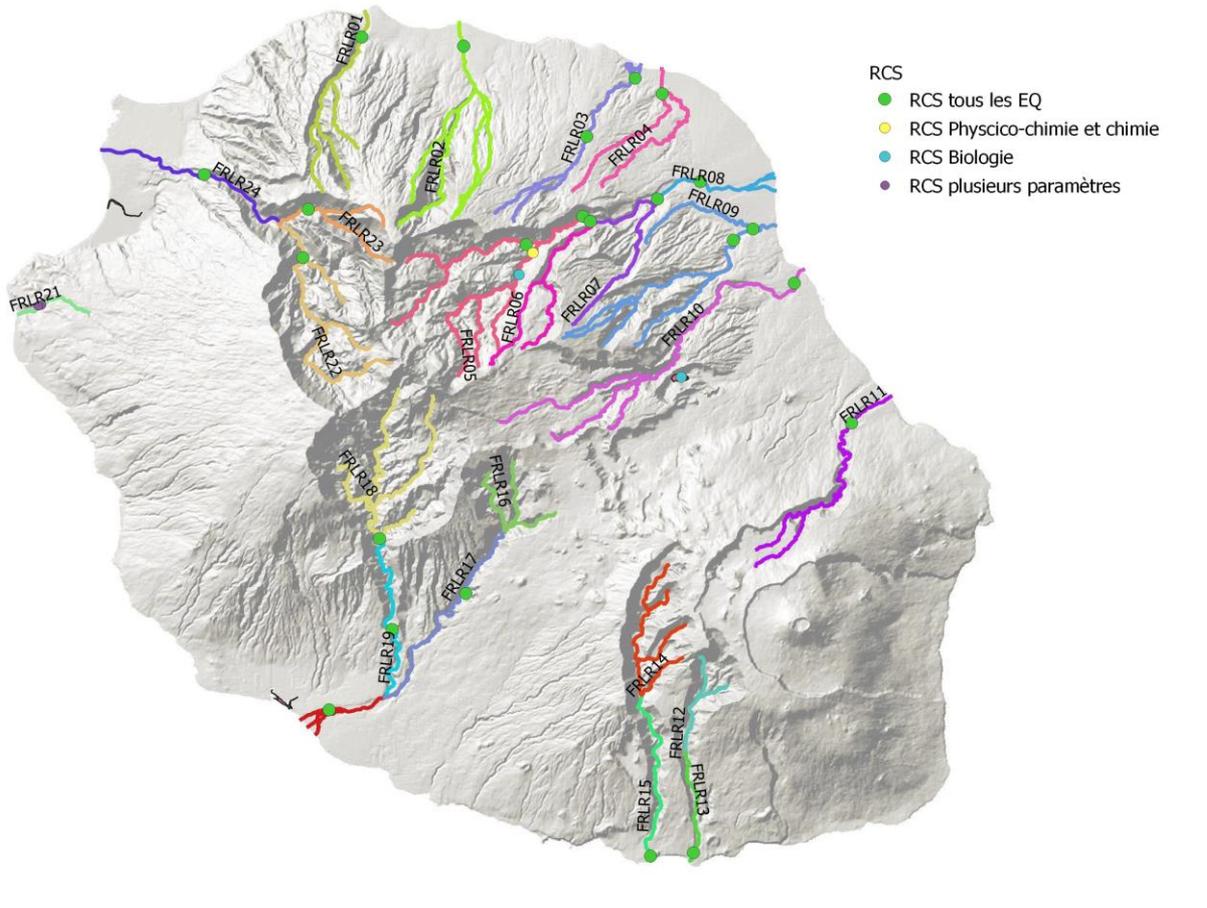
2. Le contrôle de surveillance



Eaux souterraines:

- Stations représentatives prenant en compte l'hétérogénéité du fonctionnement hydrogéologique
- Intégration de stations d'aquifère d'altitude

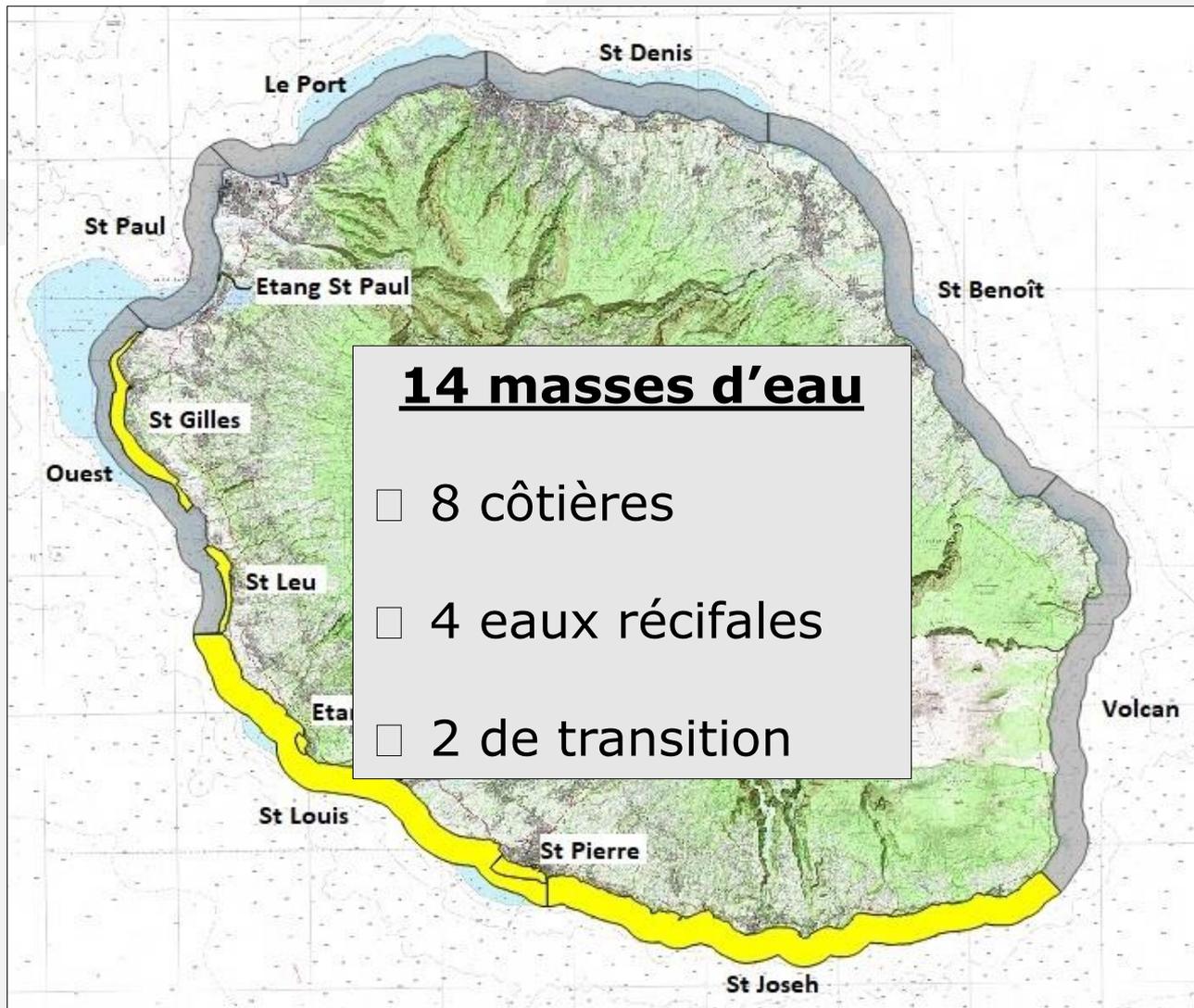
2. Le contrôle de surveillance



Cours d'eau, Plan d'eau :

- Au moins 1 station représentative par masse d'eau (nouveau référentiel)

2. Les eaux littorales : côtières, récifales et de transition



8 en RNAOE

- 2 côtières
- 4 eaux récifales

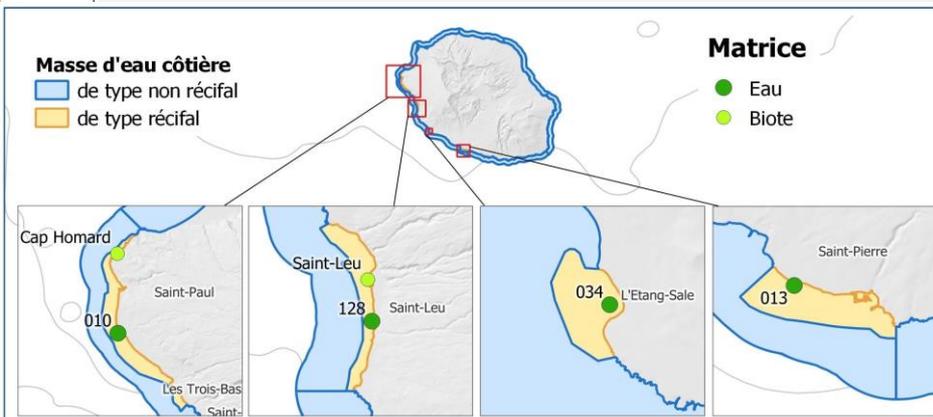
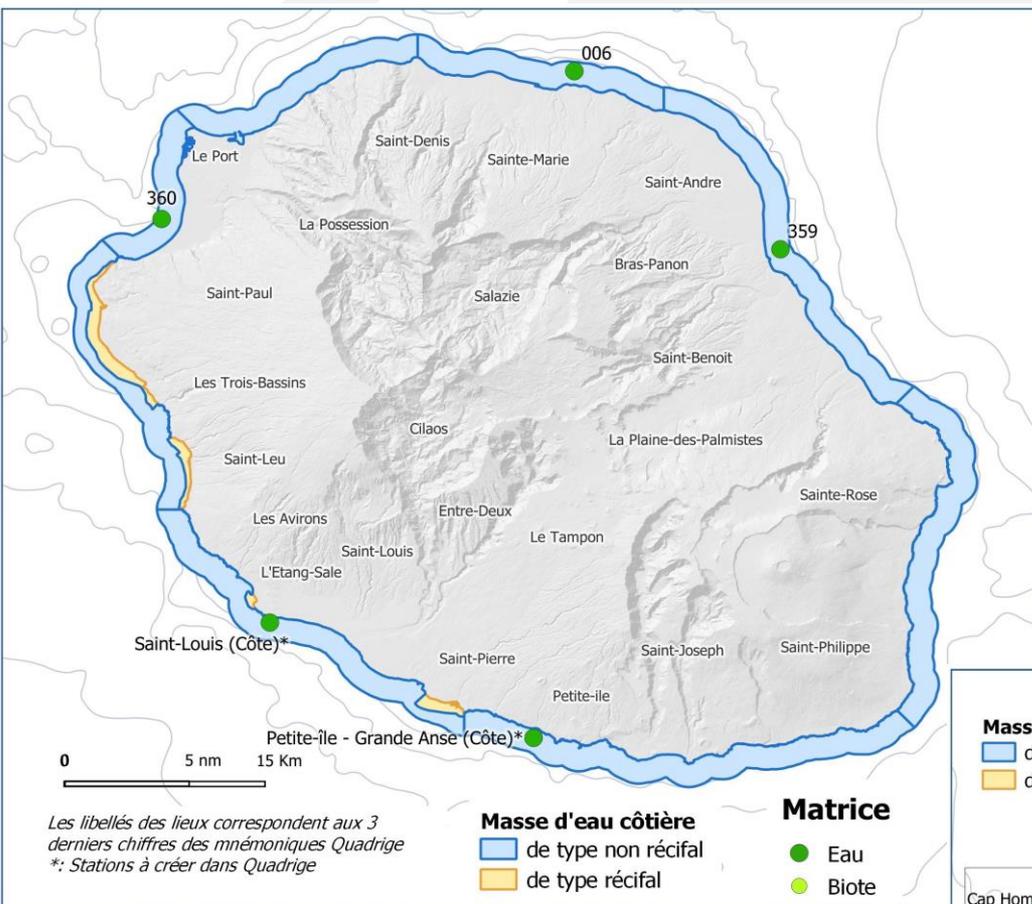


2. Le contrôle de surveillance : Eaux côtières et récifales

RCS CHIMIE (matrices eau et biote)

11 Stations

- 5 eaux côtières
- 4 eaux récifales
- 2 « biote »



2. Le contrôle de surveillance : Eaux côtières et récifales

RCS HYDROLOGIE

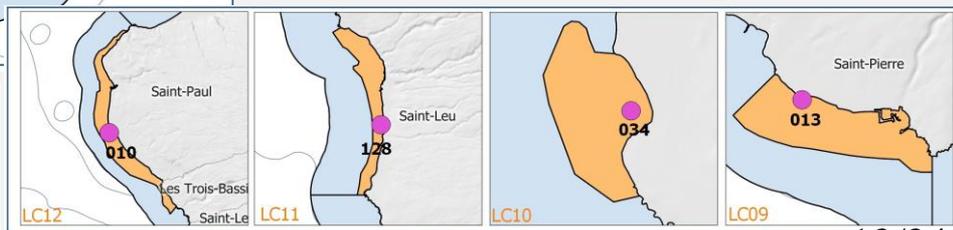
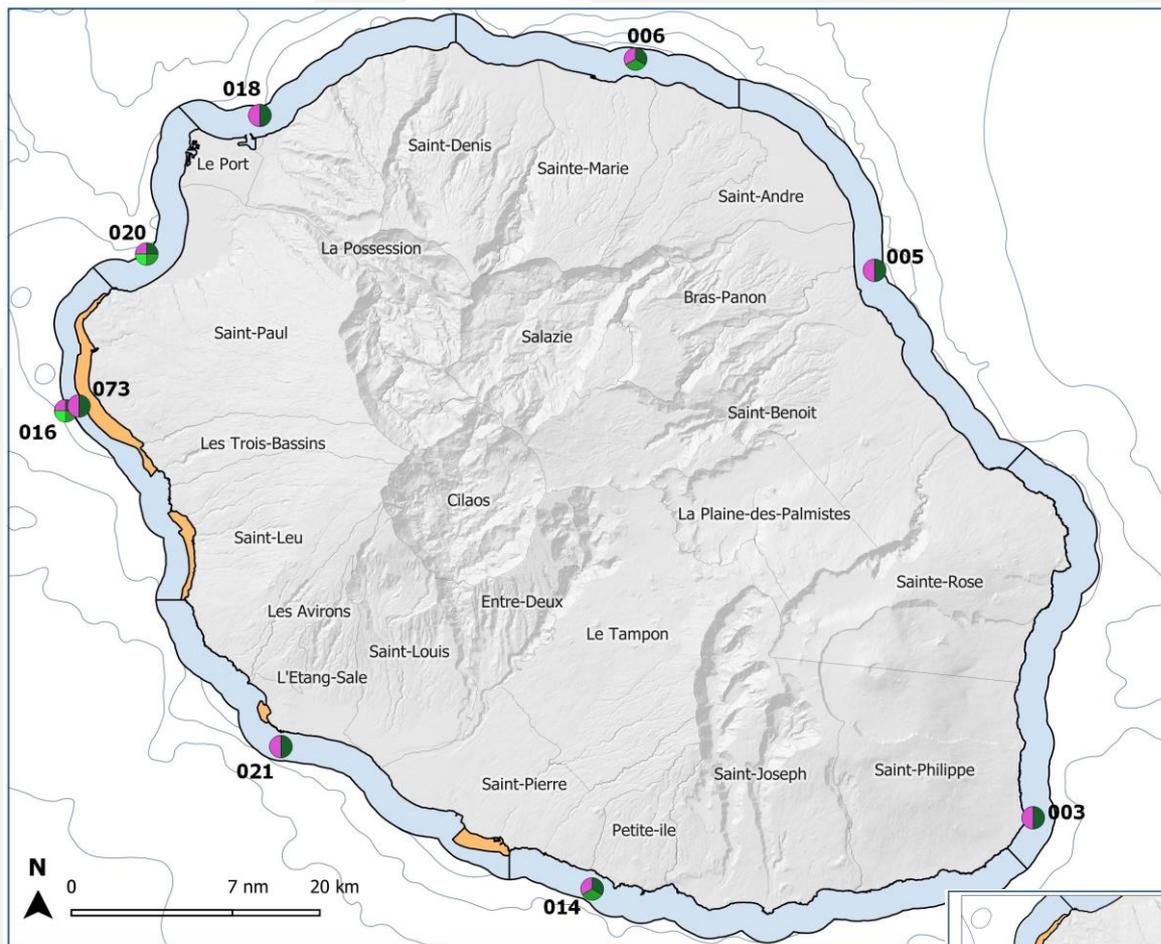
13 Stations

□ 9 eaux côtières

□ 4 eaux récifales

Nature du suivi

- Physico-chimie
- Analyse pigmentaire
- Abondance et composition du phyto
- Chlorophylle a (Biomasse)



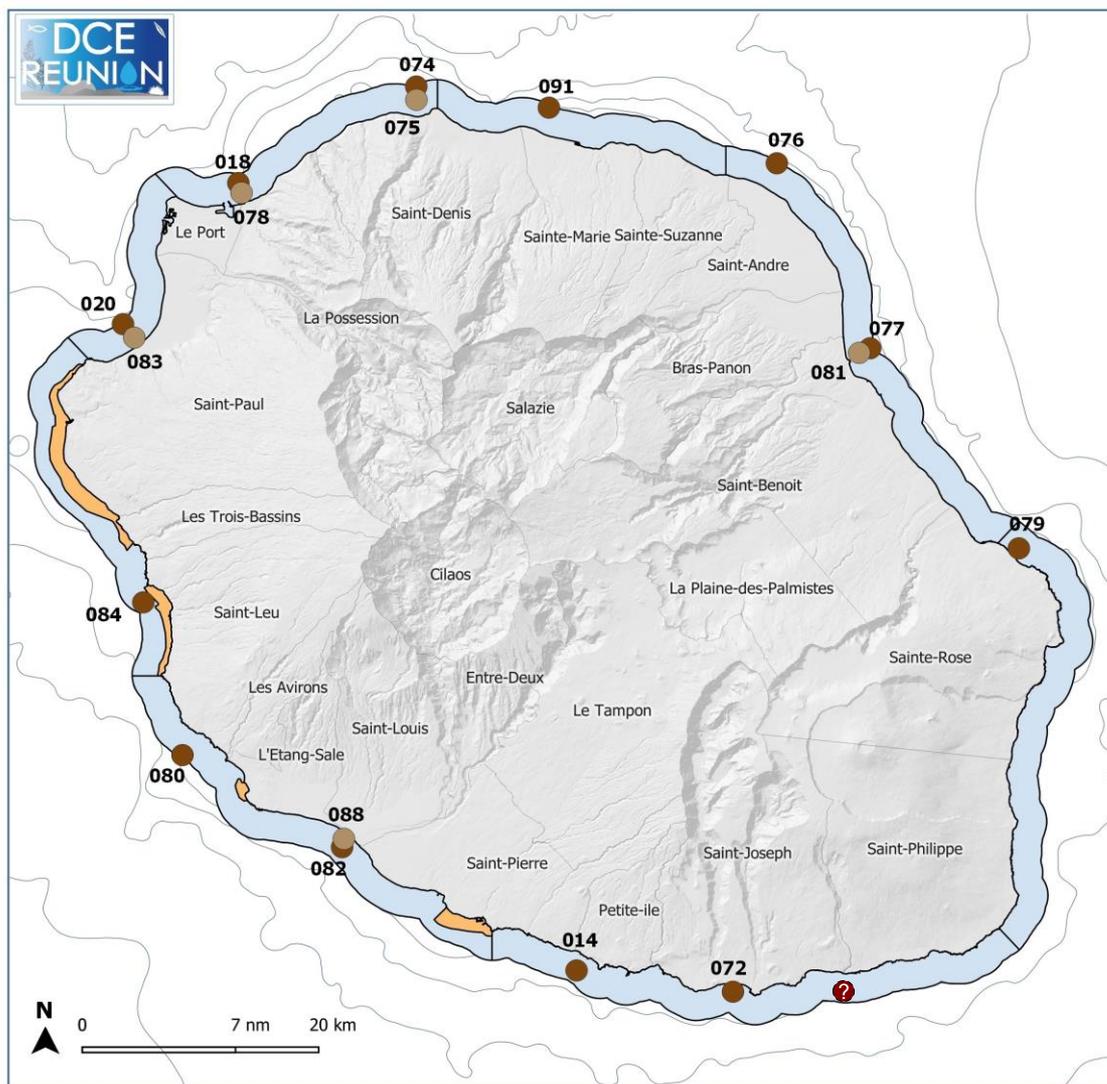
Suivi "Hydrologie et Phytoplancton" - RHLR
Réseau de Contrôle de Surveillance (RCS) de la DCE

Sources : IGN, SHOM, Ifremer

Date : 2020-07-15
N° Carte : DCE-2020-002

Ifremer
Délégation Océan Indien

2. Le contrôle de surveillance : Eaux côtières et récifales



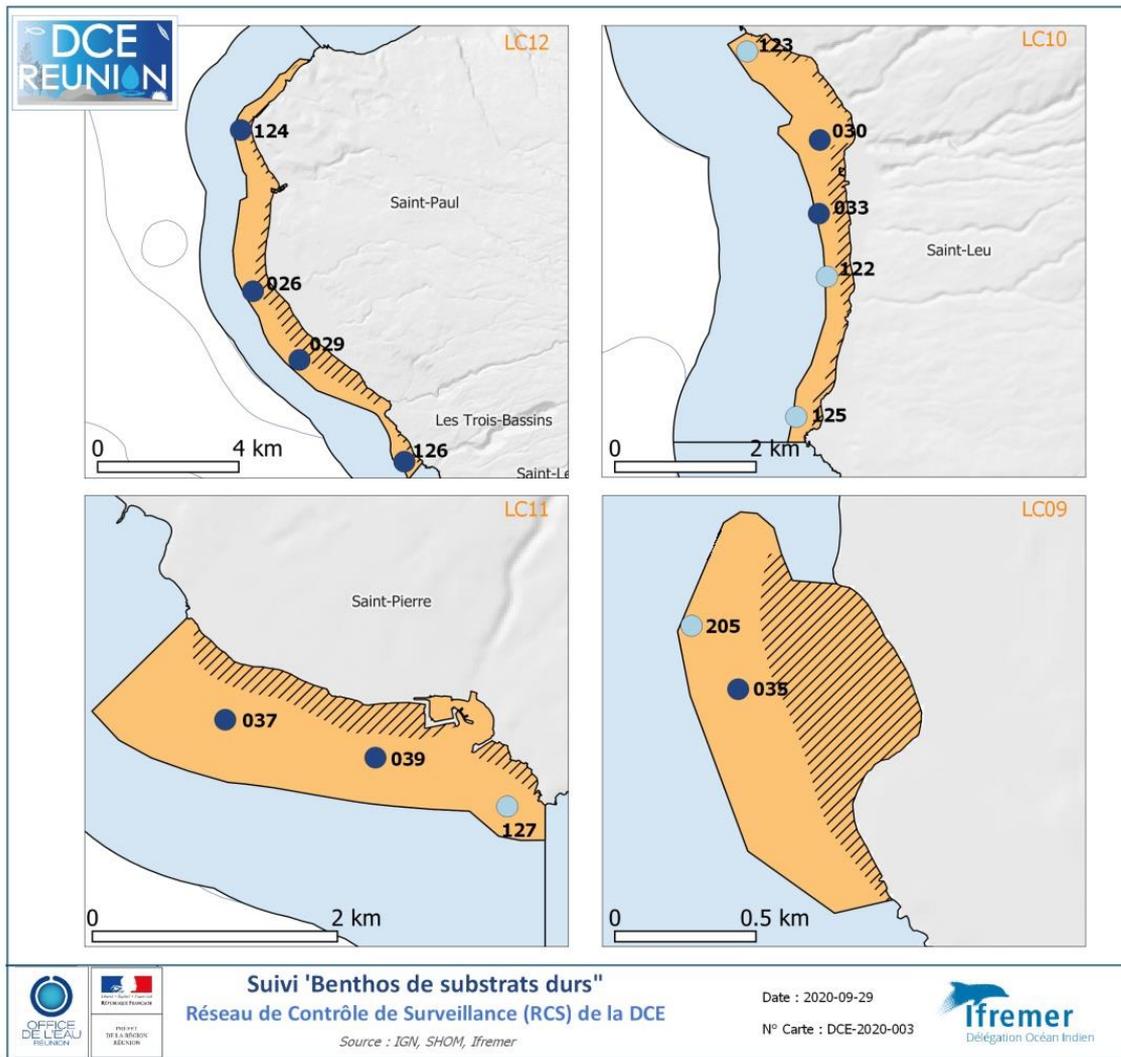
RCS
Substrats meubles

18 Stations

- 12 eaux côtières(+1)
- 5 sentinelles
- 0 eaux récifales

- Stations RCS (>40m)
- Stations complémentaires (<40m)

2. Le contrôle de surveillance : Eaux côtières et récifales



RCS
Substrats durs

14 Stations

- 0 eaux côtières
- 14 eaux récifales

- Stations DCE
- Stations GCRMN + DCE
- ▨ Plateformes récifales

3. Le contrôle opérationnel

Finalité:

- Évaluer les masses d'eau n'atteignant pas l'objectif de bon état ou risquant de ne pas l'atteindre
- Analyser les évolutions consécutives aux actions

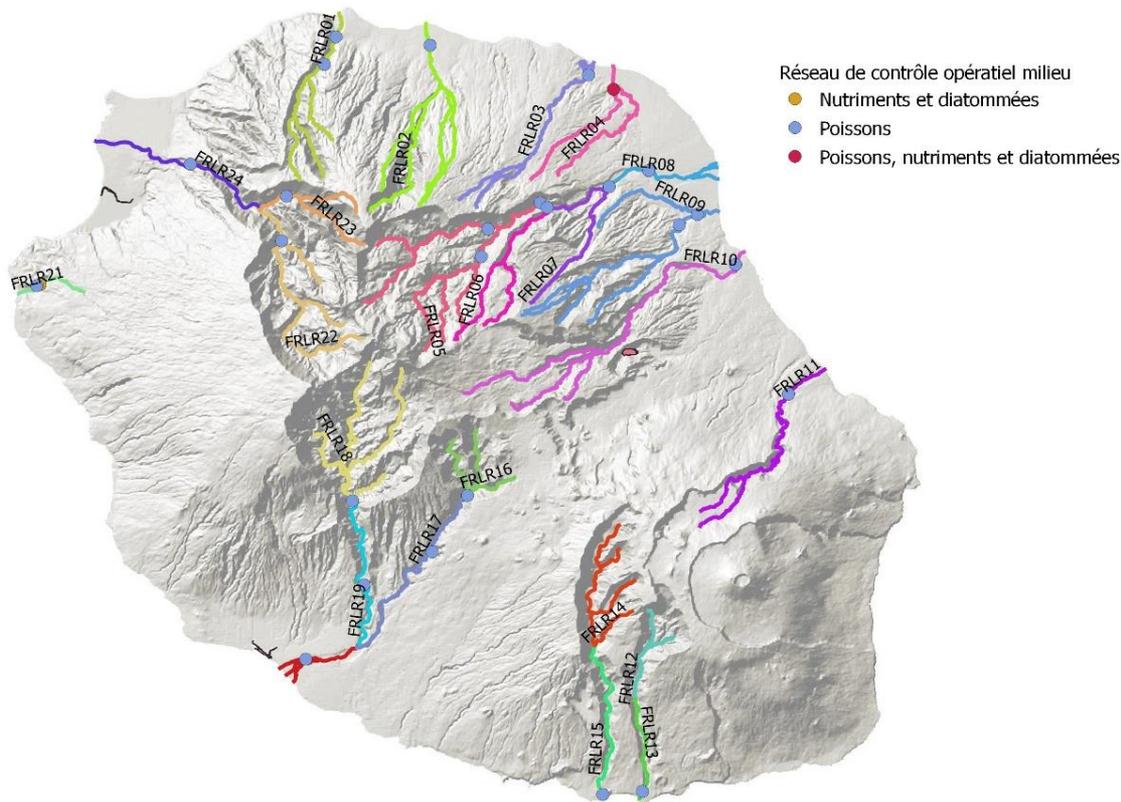
Réseau:

- Valorisation du réseau de contrôle de surveillance
- Suivis d'autres opérateurs

→ Cible les masses d'eau et les éléments de qualités dégradés

3. Le contrôle opérationnel

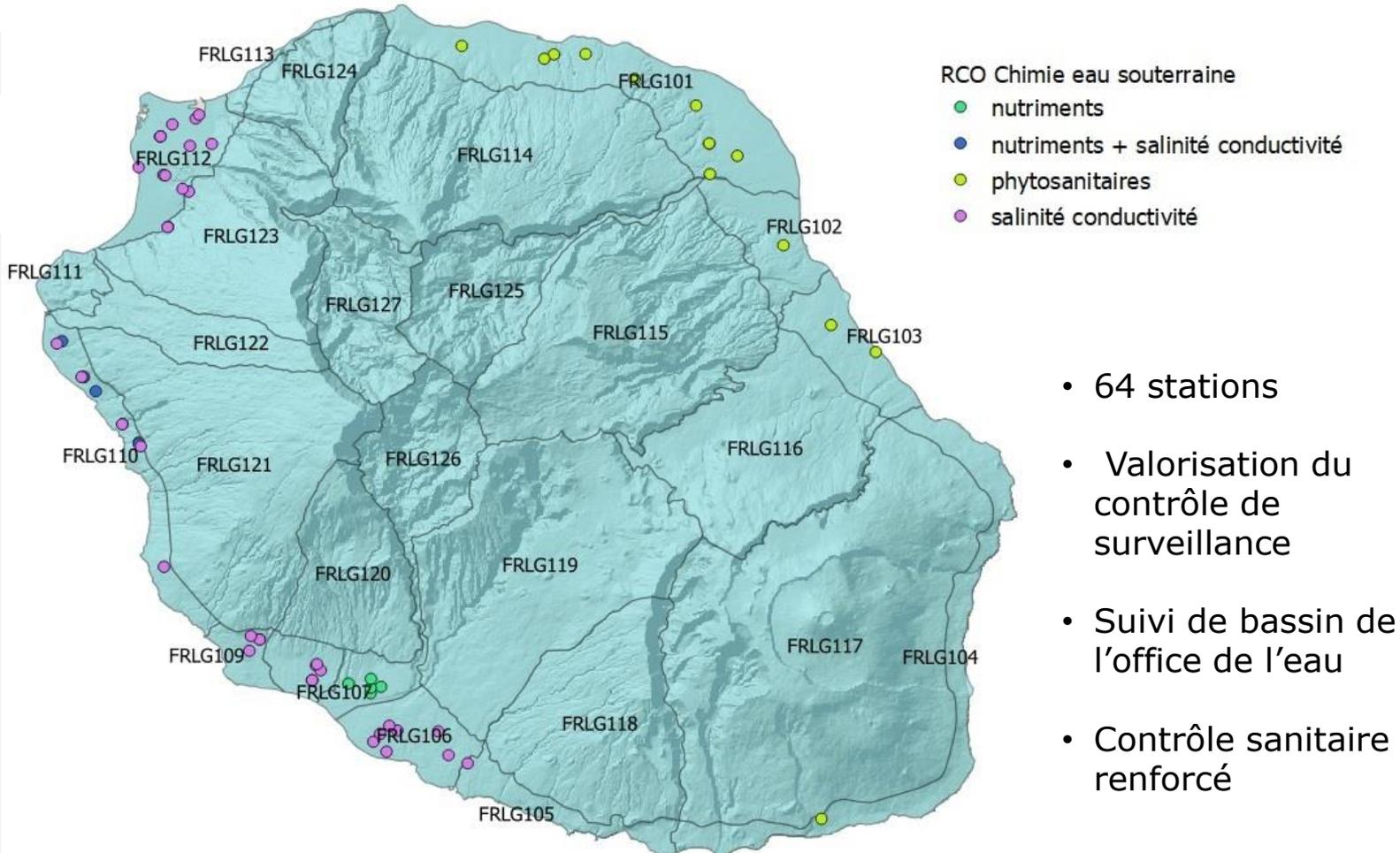
Cours d'eau



- 27 stations de suivi du milieu
- Suivi des obstacles à la continuité écologique
- RCE substances chimiques

3. Le contrôle opérationnel

Eaux souterraines

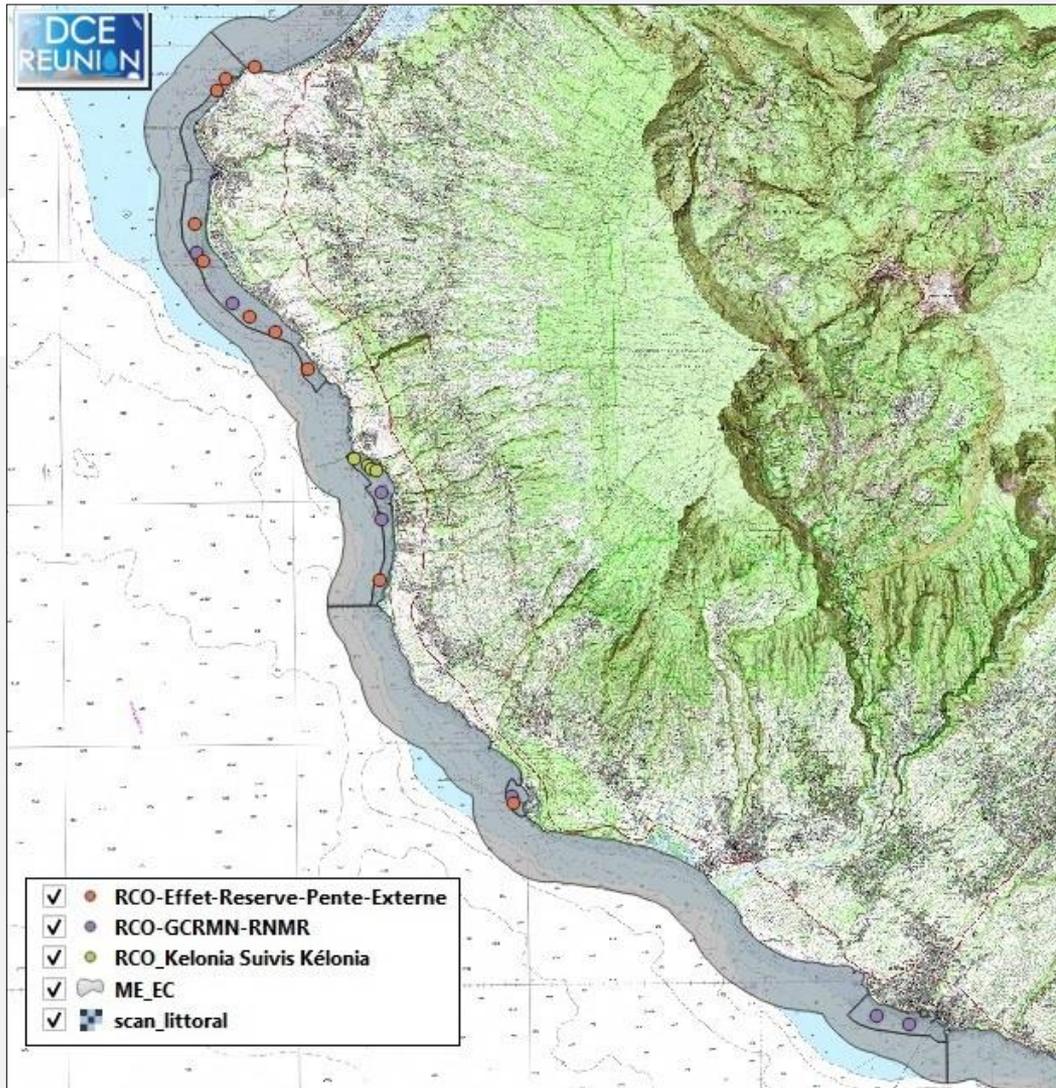


3. Le contrôle opérationnel

Eaux littorales : eaux côtières, eaux côtières récifales, eaux de transition

- Valorisation du réseau de contrôle de surveillance
- (eaux côtières, eaux côtières récifales, eaux de transition)
- Les suivis opérés par la Réserve marine : GCRMN, effet réserve
- Les suivis opérés par Kélonia

3. Le contrôle opérationnel : Eaux côtières et récifales



RCO

55 Stations

- 34 du RCS
-
- 10 Effet réserve
- 7 GCRMN
- 4 Kélonia

4. Le contrôle d'enquête

Finalité:

- Déterminer les raisons de la non atteinte des objectifs de bon état (en cas d'incertitude)
- Déterminer l'ampleur et l'incidence de pollutions accidentelles

Réseau:

Rivière Langevin: Benzo-a-pyrène (hydrocarbure aromatique polycyclique) → préciser la présence du polluant par rapport aux limites analytiques actuelles

5. Les contrôles additionnels

Suivis prescrits par d'autres réglementations dans les « Zones protégées » à La Réunion:

- captages AEP : → contrôle sanitaire et contrôle additionnel spécifique
- les zones de baignade : → non prise en considération
- les zones sensibles à l'eutrophisation → utilisation des suivis de rejet des STEP pour alimenter le dire d'expert en domaine marin de la Rivière des Galets au Nord à Petite-Ile au Sud

Evolution des réseaux

Vers plus de mutualisation et de valorisation des données produites par les acteurs:

- Auto-contrôle et suivi d'exploitation,
- Études et suivis des gestionnaires de milieux aquatiques,
- ...

→ Structuration de la collecte, de la sauvegarde et de la diffusion des données

→ Possibilité de compléter les réseaux de suivi en cours de SDAGE par une révision de l'arrêté

*Pour une gestion
équilibrée et solidaire*

de la ressource en eau

Merci de votre attention

www.eaureunion.fr

Office de l'eau Réunion
49 rue Mazagran – 97400 Saint-Denis – Ile de la Réunion
Tél. : +262 (0)262.30.84.84 – Fax : +262 (0)262.30.84.85
office@eaureunion.fr – www.eaureunion.fr

